

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 1^{er} avril 2009

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institut d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **Mercredi 1^{er} Avril 2009 à 14 h 00** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, Monsieur Philippe BONNIN, 1^{er} Vice-Président, assurant la présidence de la séance en raison de l'absence de M. Yvon MAHE, empêché.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Philippe BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine,
- Monsieur Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine,
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine,
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan,

ABSENTS EXCUSES :

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique, Pouvoir à M. BONNIN
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan, Pouvoir à M. BROHAN
- Monsieur André TRILLARD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Dominique JULAUD, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine,

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur adjoint de l'I.A.V.,
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V
- Monsieur Bernard PAILLOT, Payeur départemental.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 1^{er} Avril 2009

IV- CONVENTIONS – CONTRATS - MARCHES

1. – Dévolution des marchés de travaux, services et fournitures

Il est proposé au Conseil d'Administration de compléter pour 2009, les procédures et modes de dévolution des Marchés de travaux, fournitures et services (délibérations du 25 février 2009) complétée des n° 5 et 6 pour l'année 2009.

Il est également proposé d'autoriser le Président à signer l'ensemble des Marchés à intervenir et les éventuels avenants dont le montant n'atteindrait pas 5 % du Marché initial, sous réserve de l'ouverture au budget des crédits nécessaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- **adopte cette proposition,**
- **charge le Président d'effectuer toutes démarches et signer toutes pièces afférentes.**

Pour extrait conforme
LE PRÉSIDENT

Yvon MAHE.

